



Mise en œuvre de l'Arrêté du 19 avril 2019 relatif

aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Article 5 :

« Les usagers inscrits en doctorat, à l'habilitation à diriger des recherches et aux diplômes sanctionnant les formations dispensées au cours du troisième cycle des études médicales, odontologiques et pharmaceutiques à l'exception des cycles courts acquittent les montants des droits fixés dans le tableau 1.

Les usagers régulièrement inscrits en doctorat au titre de l'année universitaire 2018-2019 qui soutiennent leur thèse entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 décembre 2019 n'acquittent aucun droit d'inscription au titre de l'année universitaire 2019-2020. **Les usagers régulièrement inscrits en doctorat à partir de l'année universitaire 2019-2020 qui soutiennent leur thèse entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre de l'année universitaire suivante n'acquittent aucun droit d'inscription au titre de cette nouvelle année universitaire.** »

→ Extrait du Tableau 1 - Tarif 2019/20 pour information

Usagers préparant un diplôme national relevant du troisième cycle	Taux
Doctorat - HDR	380 €

A noter : les doctorants inscrits au titre de l'année 2019/2020 qui soutiennent leur thèse entre le 1^{er} septembre et le 30 septembre 2020 n'effectuent aucune démarche administrative.

Proposition du Collège doctoral – Université de Strasbourg :

1° Envoi d'un courriel à tous les doctorants inscrits en 3^{ème} année et + : diffusion information

2° Démarches pour tous les doctorants soutenant leur thèse entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre.

- Chaque doctorant effectue sa pré-inscription via l'application Préalable Inscription en Thèse (PIT) : <https://preinscription-these.unistar.fr/pit/InscriptionThese/>
- Dépôt obligatoire par le doctorant sur PIT l'attestation complétée et signée

Attestation sur l'honneur.

Inscription au-delà de la 3^{ème} année de doctorat. Soutenance du doctorat prévue **avant**
le 31 décembre de l'année universitaire

Demande déposée par :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Nom d'usage :

Prénom..... Né(e) le (jj/mm/aaaa) :

Ville de naissance..... Pays de Naissance :

→ **Titre de la Thèse :**

→ **Directeur de thèse :**

→ **Unité de recherche :**

→ **Ecole doctorale :**

→ **Thèse en cotutelle internationale :** ☐ Oui ☐ Non.

Date prévisionnelle de la soutenance :

Je soussigné(e)....., m'engage à soutenir ma thèse avant le 31/12 de l'année universitaire en cours.

Si cet engagement n'est pas respecté, je m'engage à payer les droits CVEC et mes frais d'inscription au titre de l'année

Fait à : le :

Signature du/de la doctorant·e:

« L'état d'avancement des travaux, de la rédaction de la thèse sont suffisamment avancés pour que la soutenance du doctorat puisse se tenir avant le 31 décembre de l'année universitaire. »

Signature du Directeur de thèse :

Signature du Directeur de l'unité de recherche :

Pièces à Joindre

→ **Proposition du jury de soutenance**

→ **Résumé de la thèse**